GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, écluse
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R		
— — — à épinette blanche	R (E)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— — — à pin rouge	R (Pr)		
— — — à pin gris	R (Pg)		
— — — à thuya (cèdre)	R (Th)		
— — — à sapin	R (Sa)		
— — — à mélèze	R (Me)		
— — — (plantation)	R p		
Pessière	E	F (E)	R (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (cèdre)	E (E)		
— — — à thuya (cèdre)	E (Th)		
— — — à sapin	E (Sa)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)		
— — — à pin rouge	E (Pr)		
— — — à pin gris	E (Pg)		
— — — à épinette blanche	E (E)		
— — — (plantation d'épinette blanche)	E (P E)		
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P E)		
— — — (plantation d'épinette noire)	E (P E)		
— — — (plantation d'épinette rouge)	E (P E)		
Sapinière	S	F (S)	R (S)
— — — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)		
— — — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — — à pin rouge	S (Pr)		
— — — à pin gris	S (Pg)		
— — — à mélèze	S (Me)		
— — — à épinette blanche	S (E)		
— — — (plantation de sapin baumier)	S (P Sa)		
Pinède à pin blanc	P (Pb)		
— — — — avec pin rouge	P (Pb Pr)		
— — — — — ou avec pin rouge (1/3 occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pr)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — avec mélèze	Pb (Me)		
— — — — avec pin rouge	Pb (Pr)		
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — — — (plantation)	Pb p		
Pinède à pin rouge	P (Pr)		
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — avec mélèze	Pr (Me)		
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)		
— — — — avec pruche	Pr (Pu)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — — (plantation)	Pr p		
Cédrière	C	F (C)	R (C)
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — — à mélèze	C (Me)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pr)		
— — — à pin gris	C (Pg)		
— — — à pruche	C (Pu)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — — (plantation de thuya)	C(C) p		
Pruchière	Pu		
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)		
— — — à thuya (cèdre)	Pu (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)		
— — — à mélèze	Pu (Me)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pr)		
— — — à pin rouge	Pu (Pr)		
— — — à pin gris	Pu (Pg)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)		
— — — (plantation)	Pu p		
Mélèzin	Me		
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (Me)		
— — — à thuya (cèdre)	Me (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)		
— — — à pin rouge	Me (Pr)		
— — — à pin gris	Me(Pg)		
— — — à pruche	Me(Pu)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)		
— — — (plantation de mélèze du Japon)	Me J		
— — — (plantation de mélèze européen)	Me E		
— — — (plantation de mélèze laricin)	Me L		

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes	F1 Pg	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — avec résineux	F1 R	F1 R (F)	F1 R (R)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)	F1 S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (F)	BB S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)	BB E (R)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (F)	BB Pg (R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)	BB Pb (R)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)	BB Pr (R)
— — — — avec résineux	BB R	BB R (F)	BB R (R)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (F)	BJ R (R)
Feuillu d'essences tolérantes résineuses	F1 Pr	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — avec pin rouge	F1 S	F1 S (F)	F1 S (R)
Peupleraie avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (F)	Pe R (R)
Cédrière avec résineux	C R	C R (F)	C R (R)
Cédrière résineuse	C R	C R (F)	C R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Pr	M Pr (F)	M Pr (R)
— — — par station humide	MFh Pr	MFh Pr (F)	MFh Pr (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	F1		
— — d'essences tolérantes	F1		
— — par station humide	FMh		
— — (plantation)	F p		
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB		
— — à bouleaux jaunes	BJ		
Peupleraie	Pe		
Cédrière	C		
Cédrière	EV		
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	EV BB		
— — à bouleaux jaunes	EV BJ		
— — à peuplier	EV Pe		
— — à feuillus tolérants	EV F1		
— — à feuillus d'essences intolérantes	EV F		
Plantation d'érable à sucre	EVS p		
— — de bouleau jaune	PeBJ p		
— — de peuplier	PePe p		
— — de peuplier hybride	PePH p		
— — de tilleul d'amérique	Pt Ai		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sc
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	10
Coupe partielle en cornier	11
Coupe partielle par bande	12
Coupe partielle plus épidémie légère	13
Chablis partiel	14
Épidémie légère	15
Brûlis partiel	16

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: 1 5-25% 2 N à 99%

ORIGINE

Coupe totale	0
Chablis	1
Chablis total	2
Épidémie sévère	4
Friche	5
Plantation	6

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	31-40 "	80-30 "	30-80 "
50 "	41-60 "	100-30 "	30-100 "
70 "	61-80 "	120-30 "	30-120 "
90 "	81-100 "	150-30 "	30-150 "
120 "	101 et plus	200-70 "	70-200 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je jeune inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus, tolérants, majorité des tiges entre Ce et 30 cm; autres peuplements majorité des tiges entre Ce et 100 cm

Vieille inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus, tolérants, majorité des tiges certaines de 30 cm; autres peuplements majorité des tiges en plus de 100 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0m-3m)	2 (3m-5m)	3 (5m-10m)	4 (10m-15m)	5 (15m-20m)	6 (20m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	P
Abrupte	91 % et plus	P
Non précisée	Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.	

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POURIN, THÉRIAULT, LEFEE
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

1* 11*-1*

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

Unité de sondage: 1

000 00 20

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 21 00
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée: 133*

Municipalité: 13 620*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle: *

Région écologique: 3e*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 320 KAMOURASKA*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 p 50 m 2 — Densité; classe de pente; classe d'âge; perturbation; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

F2 C5 e 01 — classe de pente; classe d'âge; mode de l'origine; perturbation; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985
Année de publication : 1986
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /10/85
Déclinaison magnétique 20° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-M-10	21-M-9	21-N-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-M-7	21-M-8	21-N-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-M-2	21-M-1	21-N-4	

21 M/8 S.E.2

2